

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

LP

Question écrite n° 121156

## Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'avenir du lycée hôtelier de Soissons. Durant l'année scolaire 2005-2006, une information a circulé évoquant une fermeture prochaine de l'établissement. Cette rumeur qui n'a été ni confirmée ni infirmée par l'administration académique a suscité un trouble certain chez les familles craignant pour l'inscription de leurs enfants et une altération de l'image du lycée. Une telle décision serait d'autant plus dommageable que Soissons se situe à proximité d'un parc d'activités de loisirs (Center Parcs) créateur d'emplois adaptés à la formation de ce lycée. Il lui demande de bien vouloir raffermir le soutien du rectorat d'Amiens à cet établissement public et de lever ainsi les inquiétudes des personnels, des familles et des élèves.

## Données clés

Auteur : M. Jacques Desallangre

Circonscription : Aisne (4e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 121156

Rubrique: Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 27 mars 2007, page 3068